



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

étudiants

Question écrite n° 46796

Texte de la question

M. Philippe Martin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de faciliter l'accès des étudiants au travail saisonnier dans le secteur de la viticulture. Ces étudiants pourraient ainsi bénéficier d'une expérience professionnelle enrichissante et participer au maintien des traditions et du folklore qui entourent les périodes de vendanges. Ils pourraient en outre obtenir un pécule facilitant l'accession à la location. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre sur ce sujet et s'il envisage d'unifier les dates de rentrée dans les universités françaises pour favoriser l'emploi de ces jeunes dans les exploitations viticoles.

Texte de la réponse

La rentrée universitaire est fixée en principe au 1er octobre de chaque année. Dans le cadre de leur autonomie et en fonction des cursus, des deuxième sessions d'examen, voire de la durée des stages, les universités peuvent décider de moduler cette rentrée universitaire. Cependant, les étudiants sont très largement incités à faire des stages dans les milieux socio-économiques, à tous les niveaux de leur cursus universitaire. Dans ce contexte, de nombreux étudiants participent aux vendanges et le ministère de l'éducation nationale n'a pas été saisi de difficultés sérieuses qui auraient justifié l'élaboration d'une réglementation contraignante pour les établissements.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Armand Martin](#)

Circonscription : Marne (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46796

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2000, page 3069

Réponse publiée le : 29 janvier 2001, page 643